

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **PROLONGATION DES MESURES DE SOUTIEN DU REVENU : « UNE RÉPONSE ADÉQUATE ET RESPONSABLE »**

Montréal, le 19 février 2021 – Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) salue la prolongation des mesures de soutien du revenu.

Le gouvernement fédéral a annoncé ce matin un ajout de semaines payables pour la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE), la Prestation canadienne de la relance économique pour les proches aidants (PCREPA) et la Prestation canadienne de maladie de la relance économique (PCMRE), ainsi que pour les prestations régulières de l'assurance-emploi.

« C'est une bonne chose. C'était nécessaire, étant donné que la crise sanitaire et économique est encore loin d'être terminée. C'est une réponse adéquate et responsable à la crise », a déclaré Pierre Céré, porte-parole du CNC. « Il faut maintenant agir de manière plus large pour renouveler le programme d'assurance-emploi : une réforme permanente est possible et nécessaire, pour un régime plus juste, plus accessible et mieux adapté aux nouvelles réalités », a continué Pierre Céré.

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses a lancé cette semaine une [série de publicités](#) en ligne et dans les grands journaux francophones et anglophones, autour de la [Résolution AE-21](#), appuyée par plus de 250 organisations, syndicats, municipalités, parlementaires d'un océan à l'autre et représentant.e.s de la société civile, et demandant « *Que le gouvernement fédéral utilise les mesures temporaires comme point de départ pour mettre en place une réforme permanente de l'assurance-emploi assurant un accès juste, universel et adapté aux nouvelles réalités du monde du travail.* »

« Après la crise, une chose est certaine, il est impensable de revenir à l'assurance-emploi d'avant mars 2020. Soutenir les travailleurs et les travailleuses à travers la crise, c'est la bonne chose à faire : construire un filet social encore plus fort est la prochaine étape », a conclu le porte-parole.

Rappelons que le CNC a mis en ligne une section spéciale de son site web d'informations sur les programmes de soutien du revenu, mise à jour régulièrement : [www.lecnc.com/covid-19-coronavirus](http://www.lecnc.com/covid-19-coronavirus)

-30-

**Source :**

Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

**Informations :**

Pierre Céré, porte-parole, cell. : 514-606-4074

Courriel : [cnc@lecnc.com](mailto:cnc@lecnc.com)